

215C0263
FR0000121881-OP031-E02

26 février 2015

Résultat définitif après réouverture de l'offre publique d'échange visant les titres de la société.

HAVAS
(Euronext Paris)

- 1- Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 24 février 2015, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à la réouverture de l'offre publique d'échange initiée par les sociétés Bolloré SA¹, Compagnie du Cambodge¹ et Société Industrielle et Financière de l'Artois¹ visant les actions de la société HAVAS, elle a reçu en dépôt 39 854 850 actions HAVAS².

Au total, M. Vincent Bolloré détient indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 344 417 214 actions HAVAS représentant 344 417 204 droits de vote³, soit 82,51% du capital et des droits de vote de cette société⁴ répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Bolloré	112 868 434	27,04	112 868 434	27,04
Financière de Sainte-Marine ⁵	114 269 037	27,37	114 269 037	27,37
Compagnie du Cambodge ⁵	54 446 158	13,04	54 446 158	13,04
Société Industrielle et Financière de l'Artois ⁵	62 833 575	15,05	62 833 575	15,05
Financière de Longchamp ⁶	5	0,00	0	0,00
Longchamp Participations ⁶	5	0,00	0	0,00
Total	344 417 214	82,51	344 417 204	82,51

Il est précisé que les actions Bolloré remises à l'échange seront des actions nouvelles émises⁷.

- 2- Euronext Paris publiera le calendrier de règlement-livraison de l'offre ainsi que les dates et conditions de l'admission des actions nouvelles Bolloré sur Euronext Paris.

¹ Contrôlée indirectement par M. Vincent Bolloré.

² Il est rappelé que les 267 310 BSAAR HAVAS en circulation n'étaient pas visés dans le cadre de la réouverture de l'offre compte tenu du fait qu'ils étaient exerçables jusqu'au 8 février 2015, soit antérieurement à la clôture de cette offre (cf. D&I 215C0146 du 28 janvier 2015).

³ Compte tenu du fait que les sociétés Financière de Longchamp et Longchamp Participations, qui sont contrôlées par la société HAVAS, détiennent chacune 5 actions HAVAS.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 417 421 897 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁵ Indirectement contrôlée par Bolloré.

⁶ Les actions détenues sont des actions d'auto-contrôle, la société étant contrôlée par HAVAS.

⁷ L'assemblée générale extraordinaire de Bolloré SA, qui s'est tenue le 27 novembre 2014, a approuvé les résolutions autorisant l'émission des actions Bolloré à remettre le cas échéant dans le cadre de l'offre.